



**Monsieur le Préfet du Loiret
Monsieur Meddah Nacer
181 Rue de Bourgogne,
45000 Orléans**

Orléans, le 11 avril 2017

Monsieur le préfet,

Vous trouverez ci-joint la copie du courrier que nous avons adressé au procureur de la République, Madame Renzi, à propos de la situation que nous vivons au quotidien dans le quartier des Carmes à Orléans qui connaît depuis de nombreuses années des difficultés sérieuses : forte insécurité, vente de drogue, violence urbaines, nuisances en tout genre, insalubrité et saleté régulière, débris et poubelles à ciel ouvert, habitat démunis et indignes, concentration de difficultés sociaux-économiques, etc.

Comme vous le savez, nous avons monté un collectif de personnes afin de faire remonter les difficultés auxquelles sont confrontés les habitants du quartier. Nous avons eu l'occasion de rencontrer vos services à plusieurs reprises sur ce sujet. Des dealers se sont emparés de l'espace public de notre quartier et vendent en toute impunité leur drogue à la vue de tous. Les habitants ne comprennent pas que les dealers présents sur le quartier des Carmes continuent leurs trafics malgré leurs arrestations répétées et cela quelques heures à peine après avoir été interpellé. Cette situation renforce le sentiment d'impunité et amène ces dealers à recommencer leur activité au grand jour.

Le sentiment d'impunité reste effectivement ancré très fortement auprès des habitants qui constatent avec regrets que **la justice ne traite plus les délits et les infractions commises par ces dealers de rue au quotidien**. La justice s'attarde aujourd'hui essentiellement sur les gros délinquants et gros trafiquants pour obtenir des résultats chiffrés et ne traite plus de ce fait les problèmes quotidiens de la population qui nuisent au bien vivre ensemble. A ce sentiment d'impunité s'ajoute un sentiment d'insécurité fort que les médias relaient régulièrement et particulièrement visible dans notre quartier.

Nous avons interpellé à plusieurs reprises Madame Renzi pour la rencontrer et lui faire part de notre inquiétude. Malheureusement, aucune suite n'a été donnée à nos différents courriers. Le site internet que nous avons créé reprend l'historique de ces échanges : www.oreans-centreville.fr

Par ailleurs, comme vous le savez le gouvernement a souhaité qu'une cellule de veille et de prévention soit mise en place dans les quartiers sensibles à laquelle participent les habitants et les autorités publiques. Les textes réglementaires invitent les représentants publics en matière de sécurité, de justice et de tranquillité publique à participer à ces réunions. La présence du procureur ou de son représentant est par ailleurs fortement souhaitée par les habitants. **Malheureusement, sur Orléans, nous n'avons jamais pu avoir la possibilité de rencontrer le représentant du ministère public.** Cette politique de la chaise vide exaspère fortement les habitants qui ont l'impression que la justice ne souhaite pas les entendre, les écouter... Nous ne comprenons pas cette absence alors même que les représentants du ministère public participent à ces réunions sur d'autres départements.

Nous avons bien conscience du principe de la séparation des pouvoirs selon lequel les fonctions des institutions publiques sont divisées entre le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Néanmoins, il nous semble important de vous informer de nos démarches qui concourent in fine à mieux faire respecter l'ordre public dont l'Etat est le garant. La Justice est un service public, elle est rendue au nom et pour le peuple.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer Monsieur le préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le collectif Carmes Madeleine Saint Jean